

LES NEWS ASC DOGSO

ASC 2023 : BONUS EXCEPTIONNEL !

POURQUOI CES MONTANTS ?

Pour le bon fonctionnement de notre CSE et de vos prestations, la CFDT a tenu compte des préconisations du commissaire aux comptes et a souhaité conserver une réserve d'au moins 3 mois, ce qui correspond à 2 000 000 d'euros. **A fin juin 2023**, les réserves ASC sont de 2 419 000 euros, soit un excédent de 419 000 €.

Critiquée par quelques Organisations Syndicales, la décision de la CFDT permet de faire face au choix de l'entreprise qui a décalé de près de 2 mois le versement des subventions du T2 2023, qui représentent 1/4 des budgets annuels. Ce retard met en danger de défaut de paiement les CSEE qui auraient **de faibles réserves de trésorerie**. Ce décalage est bien évidemment inexcusable pour la CFDT, car les montants et les échéances sont connus depuis des mois.

Pour autant, cet incident prouve la nécessité de garder dans la structure du CSE DOGSO au moins **3 mois de financement en réserves afin de pouvoir faire face à de pareils imprévus**.

C'est pourquoi la **CFDT** en syndicat responsable a fait le choix de vous verser un bonus exceptionnel de **70€ des QF1 à 8 et 40€ des QF 9 à 14**, contrairement à d'autres organisations syndicales qui pensent que les réserves ne servent à rien !

N'oubliez pas d'en faire la demande avant le 30 Septembre 2023 !

**DU 13 AU 16
NOVEMBRE 2023
VOTEZ CFDT**



Représentant Syndical : Stéphane LE BIHAN

Vos élus CSE : Philippe BARTHE, Stéphane CORS, Emilie CRAYGUES (Secrétaire adjointe en charge des CSSCT), Laurence DALMAY (Secrétaire du CSE), Pierre DE LAITRE, Véronique DERUBREUX, Laurent LAMBERT, Nadia DUDON-MASSIAS, Patrice RIVOL, Corinne ROBERT, Stéphane VILLEDIEU, Richard WEBSTER